

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement
d'avance.
On ne s'abonne pas pour moins
de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des
adules, l'agriculture doit en être la pre-
mière.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne
2me " etc., 2 cts. "
Pour annonces à long terme,
conditions libérales.

Emprunons-nous du sol, si nous vou-
lons conserver notre nationalité.

PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

Rapport du Secrétaire de la Chambre d'agriculture du Bas-Canada sur l'École agricole de Ste. Anne.

Nous avons lu, dans le dernier numéro de la *Revue Agricole*, un rapport sur l'Institution agricole de Ste. Anne, par G. E. Leclerc, écuyer, Secrétaire de la Chambre d'agriculture. Ce rapport est plein d'intérêt et fait autant honneur à son auteur qu'à l'établissement qu'il fait connaître dans ses moindres détails.

Nous regrettons beaucoup que les limites si restreintes de notre *Gazette* ne nous permettent pas de reproduire *in extenso*, cet excellent travail. Nous nous contentons d'en faire quelques extraits importants auxquels nous consacrons l'espace ordinaire de la *causerie agricole*.

Voici les articles que nous sommes forcé de passer sous silence : Les constructions de la ferme, étable, vacherie, porcherie, etc.—les réglemens—le sujet des compositions entrées dans le cahier d'honneur—la comptabilité agricole, etc., etc.

.. Monsieur le Président,

Conformément à l'ordre que j'en ai reçu de vous, je me suis rendu à Ste. Anne, le 23 janvier écoulé, et j'ai maintenant, sur ma visite, l'honneur de vous faire rapport, que :

La ferme du Collège est très avantageusement située entre la ligne du chemin de fer du Grand Tronc et le fleuve, occupant une superficie d'à peu près cent soixante et dix-sept arpents. Elle se trouve partagée en deux parties égales par un monticule couvert de beaux sapins, au milieu desquels se trouve coquettement assis le magnifique collège de Ste. Anne, avec ses nombreuses dépendances, ses vergers, ses jardins, et une bonne partie du village. En arriéro du village se trouvent les constructions de la ferme, consistant en une grange avec étables, une cave à légumes avec fénil au-dessus, pouvant contenir 150 charges de foin, l'ancienne et la nouvelle porcherie, une laiterie et deux maisons pour les employés de la ferme.

Personnel de l'école—Révd A. Pelletier, Supérieur; Révd F. X. Méthot, Directeur, professeur d'arithmétique agricole, et d'arpentage; J. Schmouth, professeur d'agriculture, de chimie agricole, de comptabilité agricole et de français; Révd: F.

Pilote, procureur et professeur adjoint; Dr. L. Têtu, professeur d'art vétérinaire; F. DeGuise, N. P., professeur du droit rural; L. Parent maître de discipline; P. Malony, chef de pratique; W. Lacroix, maître d'atelier.

"Matières enseignées—Jusqu'en 1863 des circonstances particulières avaient empêché l'École de Ste. Anne de donner autre chose que le cours d'agriculture proprement dit, de botanique, de physique; et de chimie agricole, mais en 1863, grâce à la générosité de deux éminents hommes de profession, le Dr. Têtu, de la Rivière Ouelle, et F. DeGuise, éc., N. P., de Ste. Anne, l'école a pu ajouter deux nouveaux cours d'une grande importance, l'un pour l'art vétérinaire, l'autre pour le droit rural. Ces deux cours ont été préparés avec un très grand soin par ces deux messieurs et sont suivis avec beaucoup d'intérêt par les élèves. Quelque temps après mon départ on devait tuer un vieux cheval, acheté tout espéré, pour en faire la dissection et donner aux élèves un cours pratique de l'anatomie et la physiologie du cheval.

L'enseignement se complète par l'instruction pratique, comprenant l'emploi et la conduite des outils, instruments et machine, l'organisation et l'exécution des principales opérations de l'agriculture, telles que labours, semailles, fenaisons, moissons, récoltes de racines et les soins à donner aux animaux. Les explications et démonstrations sur les manœuvres et procédés sont données, autant que possible, sur le champ même du travail, dans les ateliers, les écuries et les étables. En dehors de l'assolement de la ferme, il y a un champ d'étendue suffisante pour y faire des expériences sur la culture, l'essai des instruments ou acclimatation de nouvelles plantes. C'est un champ d'études où l'on tâche de constater par des expériences, de nouveaux faits agricoles ayant quelque importance pour notre pays.

Occupations de la journée—Le lever se fait à 5 heures, A. M., en été, et à 5.30 en hiver, il est suivi de la prière du matin. Après la prière, les élèves suivent un cours sur l'agriculture: ce cours dure une heure, après lequel ils prennent le déjeuner. Après le repas du matin, (pendant l'hiver,) les élèves vont aux bâtiments de la ferme où ils passent leur temps à distribuer l'eau et la nourriture aux animaux. C'est ainsi qu'ils passent en revue l'étable, la vacherie, la bergerie et la porcherie. Ils doivent ici prendre des notes sur la consommation des animaux pour en rendre compte au comptable qui tient un registre à cet effet.